

# TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL

## LA VALLÉE DU GIER

L'Association des Coteaux du Gier regroupe plus de 120 adhérents de tout profil, dont 5 vignerons, soit environ 30 ha de vignes.

Le vignoble du Gier a connu son apogée au 19<sup>e</sup> siècle et occupait alors 1 700 hectares... Mais, comme les autres vignobles français, le territoire fut touché par une série de catastrophes dont le phylloxera, qui sera responsable de sa destruction.

Il faudra attendre les années 1970-1980 pour voir de nouveau de la vigne dans le Gier, avec des cépages dits « qualitatifs » (Gamay, du Pinot noir, Syrah).

En 2004, les vignerons du territoire ont souhaité créer une dynamique territoriale. Avec l'aide et le soutien de particuliers et des élus locaux, l'Association des Coteaux du Gier a été créée en 2006.

### Cépages

Parmi ses nombreuses missions, l'association des Coteaux du Gier a porté le projet de revalorisation des variétés oubliées. En France, seules les variétés inscrites au Catalogue officiel des espèces et variétés peuvent être produites. Pour cela, il faut au préalable les étudier pour démontrer leur intérêt agronomique et œnologique. Ces études durent trois années, auxquelles il faut rajouter un délai minimum de deux ans pour la mise à fruit. Elles sont réalisées sous la responsabilité du Comité Technique Permanent de la Sélection des Plantes Cultivées (CTPS), un organe rattaché au Ministère de l'agriculture.

Une trentaine de cépages ont été recensés dans le Gier entre le 19<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> siècle dont deux locaux : le Mornen noir (rouge) et le Chouchillon (blanc). Grâce à l'action de l'association débutée en 2009, la plantation et la production de Mornen noir est de nouveau autorisée depuis le printemps 2014 et le Chouchillon depuis 2017.

En permettant à des variétés oubliées de renaître et en conservant les cépages, l'association contribue à la diversification et à la sauvegarde du patrimoine génétique.

